



Déclaration des revenus 2011

Par **champagne51**, le **02/05/2012** à **10:29**

Bonjour,
ma fille a 22 ans et est étudiante à la FAC de Reims.
elle a travaillé un peu pendant les congés d'été et a perçu un salaire de 1200€.
elle a aussi travaillé aux vignes (travaux manuels) et a perçu 1300€.

elle est rattachée à ma déclaration des revenus.
dois-je ajouter les sommes qu'elle a reçues à ma déclaration.
merci beaucoup